

Association suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 637

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

GENÈVE
Subventionnée par la Confédération
Semestre d'été : 27 avril - 4 juillet 1943
Culture féminine générale
Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantes.
Des auditeurs sont admis à tous les cours.
Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).
Progr. (50 et) et renseignements : Route Malagnou, 3

Hôtel des Familles

GENÈVE

„Christliches Hospiz“
en face de la gare

TOUT CONFORT

Chambre depuis Fr. 4.50

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

M. BORNAND

8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig,

Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse

Genève

Fraisse & C^{ie}

TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

...A VEVEY

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

FREY - WICKY

TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Toileries - Soieries

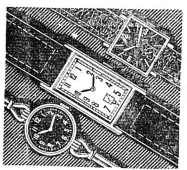
POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphonier de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE

**E. Zbinden-
Tissot**

3, Coutance
les bourses



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Pour déménager à des prix raisonnables
adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & C^{ie} S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

et développer ses richesses d'âme, de caractère et d'intelligence, autant que ses aptitudes manuelles. Plus complètement que les systèmes anciens, la psychopédagogie a expérimenté les méthodes qui font appel à l'effort maximum de l'élève — non pas celui qu'imposent par contrainte le maître, le programme, l'examen — mais bien cet entraînement d'enthousiasme que le jeune, qui a pris feu pour l'étude, s'impose à soi-même joyeusement, libre d'atteindre au but, à son rythme, et pour le complet épanouissement de ses forces vives : c'est la même satisfaction que celle du bambin fabriquant ses jouets, de l'inventeur à sa création, du poète à ses vers, de l'écrivain qui « nage dans la joie » en son travail d'élection (nous en avons fait l'expérience avec de très bien doués des deux sexes entre 17 et 20 ans).

Une jeune mère, qui n'a pas pratiqué la psychopédagogie, la génétique ou la pédagogie, trouve un intérêt si intense à ce volume, que nous pouvons affirmer qu'il est à la portée de tous les parents et maîtres, sans initiation. S'il pouvait être adopté, comme l'*Emile* de Rousseau il y a 150 ans, il créerait une collaboration des

éducateurs de profession et de la famille pour le meilleur profit de la jeunesse, de l'« avenir du pays », par une large expansion de ses tendances morales et spirituelles, sans omettre un idéal idéal religieux. Mais peut-être faudra-t-il un siècle pour appliquer Adolphe Ferrière comme Henri Pestalozzi !

Marguerite EVARD.

Les Expositions

La Galerie du Capitole, à Lausanne, a abrité, pendant ce mois d'avril, deux artistes bien différents par leur tempérament : Germaine Ernst (Lausanne) et Karin Lieven (Genève), deux graveuses qui sont aussi peintres à leurs heures, l'une fougueuse, sensuelle, à la vive imagination, qui enlève son public loin de la vie quotidienne ; l'autre, plus calme, plus sage, on dirait même méticuleuse, plus près de la terre, toutes deux pleines de talent.

Les gravures sur cuivre de M^{lle} Ernst, consacrées aux paysages aux environs de la Rosiaz, aux fermes vaudoises, sont délicieuses de grâce et de fine exactitude ; sa peinture est plus impersonnelle, plus froide ; on se plaît à retrouver des sites aimés dans ses paysages des Monts de Lavaux de Rovéraz ; ses bouquets de fleurs sont pleins de sensibilité ; son petit tableau, *Intérieur au divan rouge*, par l'accord splendide du rouge et du blanc laiteux du tapis et du coussin, apporte la preuve de tout ce que M^{lle} Ernst peut donner ; ce petit tableau est une grande peinture.

La fougue, l'emportement de K. Lieven se retrouvent dans ses gravures d'Espagne, dans ses personnages épiques et pleins d'imprévu, à la fois inquiétants et attirants, dans ses illustrations si évocatrices. Elle est belle la tête du danseur, et l'envol du danseur lui a inspiré deux solides études. Sa peinture est plutôt décorative ; ses jaunes, ses rouges, on les verrait volontiers sur une grande surface, décorant un paravent, par exemple. Le vrai talent de Karin Lieven, c'est la gravure.

Dans un local des Galeries du Commerce, à Lausanne toujours, M^{lle} Sarah Denis, que le *Mouvement* a déjà signalée, présente un ensemble de ses dernières huiles et de ses aquarelles, des fleurs peintes avec amour, des paysages du bord du lac, entre Vidy et Pulley, que M^{lle} Denis connaît comme personne, car elle passe sa vie au bord du lac ou dans le lac. Elle a le pinceau heureux quand elle évoque les vieilles maisons d'Ouchy, les échappées sur le lac à Vidy, mais on aurait voulu que son exposition fût présentée avec plus de soin. La présentation fait beaucoup pour mettre l'œuvre en valeur.

S. B.



**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Une résolution de la Section bernoise.

Réunies le dernier dimanche de mars, au Dahem, sous la présidence de M^{lle} Böhlen, les suffragettes bernoises, après avoir entendu des rapports sur la campagne menée pour la collaboration de la femme à la vie communale, et exprimé leurs regrets pour le vote néfaste du Grand Conseil le 22 février dernier, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'Assemblée...

remercie le Conseil d'Etat pour la façon encourageante avec laquelle il a soutenu les demandes des femmes

exprime au Comité d'action pour la collaboration de la femme à la vie communale sa satisfaction pour le travail accompli.

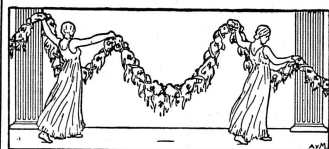
décide de continuer la campagne par tous les moyens

demande aux femmes bernoises de prendre inlassablement position en faveur de cette collaboration.

Imp. A.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

l'exercice d'un emploi salarié pour les femmes.

Il ne nous a pas été possible de savoir si ces dispositions datant de 1940 ont été jamais appliquées. Mais ce qui est certain, c'est qu'elles ont été abrogées (plus exactement suspendues) par une nouvelle disposition émise à la fin de 1942. Il ne semble donc pas que la menace que, chez nous, l'on brandit constamment contre le travail des femmes mariées — sans même s'inquiéter de la nécessité pour elles de ce travail, ni du nombre que, femmes seules, elles représentent ! — ait donné outre-Jura des résultats bien satisfaisants, puisque le gouvernement est revenu en arrière. Comme l'ont fait à l'usage nombre d'autres gouvernements d'ailleurs.



A travers les Sociétés

U.C.R.

Chaque année, au printemps, les coopératives romandes songent à prolonger les lignes de leurs activités. Ne faut-il pas, après un hiver de travaux et d'expériences, faire le point, tirer parti de l'avance faite et se préparer à franchir une nouvelle étape? Samedi 27 mars fut pour l'U.C.R. une journée profitable à tous points de vue ; réunies à Lausanne, les présidentes des groupes romands et quelques invitées furent mises au courant du travail du Bureau et prirent des décisions quant à l'activité future :

1. L'Assemblée générale de l'U.C.R. aura lieu à Lausanne, Maison du Peuple, le samedi 22 mai. La partie purement administrative n'y compte pas pour beaucoup. Ce qui importe, c'est le rapprochement de toutes les coopératives, l'échange de leurs idées, leur contact avec les dirigeants du mouvement coopératif ; 2. L'Assemblée générale de la Guilde des coopératives de Suisse se tiendra à Genève le 18 juin, à l'occasion de l'assemblée des délégués de l'U.S.C. Ce sera en même temps la célébration du cinquantenaire de la Société Coopérative de Genève. Depuis 1938, l'Assemblée de la Guilde n'a pas eu lieu en pays romand... espérons que nombreuses seront les coopératives qui pourront s'y rendre ; 3. Les trois journées pour coopératives offertes par le Séminaire coopératif de Freidorf se dérouleront du 2 au 4 août prochain. A ce sujet, des indications paraîtront ultérieurement dans *La Coopération*. 4. L'Aide à la paysanne qui, en 1942, a représenté pour certains groupes de coopératives un travail gigantesque, va reprendre et sera intensifiée dans divers endroits. Il faut, à celles qui vont se dévouer, toute la compréhension des besoins du pays, la reconnaissance vive pour les privilèges dont on y jouit encore, et, bien ancrée dans l'es-

prit, la certitude que, par la coopération, quelque chose peut être changé dans l'organisation du monde. L'aide à la paysanne, en allégeant la tâche des nombreuses femmes qui peinent à la terre, fera comprendre mieux que toute parole la qualité des principes qui sont la base de la coopération.

Des rencontres régionales sont encore prévues pour différents groupes de coopératives au cours de l'été et contribueront à maintenir le contact jusqu'à l'automne.

E. St.

L'Institut Ménager à Genève...

procure à des jeunes filles une solide préparation ménagère. Il convient, en effet, aussi bien aux candidates à la profession nullement encombrée d'employée de maison qu'aux jeunes filles qui entreprendront plus tard un autre apprentissage. Le stage habituel est de six mois, mais il peut être réduit dans des cas spéciaux. La finance mensuelle de 50 fr. compense seulement les frais de nourriture. La plupart des élèves de l'Institut Ménager appartenant à des familles dont les conditions économiques sont défavorables, un fonds de bourses a été créé afin de les aider à faire cet apprentissage si utile.

L'enseignement pratique et théorique comprend la cuisine, le blanchissage, le repassage, le raccommodage, l'économie domestique et un peu de jardinage. Un certificat est délivré aux jeunes filles ayant suivi le cours de six mois et passé l'examen final avec succès. L'Institut Ménager est un externat. Les élèves sont libres à partir de 16 ou 17 heures, ce qui leur permet d'aider leur mère ou de suivre d'autres leçons. Sous la direction d'une maîtresse ménagère diplômée, seconde par une stagiaire également diplômée, les élèves, au nombre de 10 à 12, trouvent à l'Institut Ménager un milieu éducatif choisi, une atmosphère familiale et de camaraderie, propice à la formation du caractère.

L'Institut bénéficie, en qualité d'œuvre sociale, d'une subvention fédérale qui permet l'apport in suffisant des écologies et le modique bénéfice du petit restaurant de l'école, où les élèves apprennent le service de table.

Procéder des élèves à l'Institut Ménager, c'est contribuer à relever le niveau du service de maison et à lutter préventivement contre le chômage.

V. CH.

Correspondance

Complément à une critique

St-Sulpice (Vaud) le 8 avril 1943.

Chère Mademoiselle,

L'ouvrage d'Adolphe Ferrière, docteur en sociologie *Nos enfants et l'avenir du pays* fut présenté au *Mouvement Féministe* par un trop petit côté pour en faire comprendre la valeur. La psychopédagogie appliquée à l'éducation a mieux à faire que d'amuser des marmottes et rééduquer des défectifs en récupération ! L'Ecole sur mesure est bien autre chose : elle est capable de mettre chacun — élèves, parents et maîtres — à connaître

1 Voir notre numéro du 20 mars 1943.

Le Service social de justice.

Le Service social de justice de Lausanne est maintenant assumé par M^{me} Madeleine Pidoux, qui a pris la succession de M^{lle} M. L. Cornaz, passée à l'Office cantonal des mineurs. Une des tâches absorbantes de ce service est le recouvrement des dettes alimentaires, dont les mensualités sont versées à son compte de chèques postaux ; en 1942, il a pu faire rentrer de la sorte 8.000 fr. qui ont permis à des mères de famille d'acheter le pain quotidien ; trop de pères de famille se déchargent des obligations qu'ils ont vis-à-vis de la mère de leurs enfants et de leurs enfants eux-mêmes une fois qu'ils les ont quittés. « Elle n'a qu'à travailler », disent-ils sans se douter combien il est difficile pour une femme de reprendre son métier ou de se mettre à gagner sa vie, surtout quand elle n'est plus très jeune.

Le Service social de justice est en relations constantes avec le Service social, collaboration précieuse qui simplifie la tâche commune.

S. B.

Chez nos universitaires.

Remarquable et intéressante séance que celle organisée le 7 avril par la Section de Genève sur le *Plan Beveridge* dont beaucoup de gens parlent sans le connaître ni le comprendre. M^{lle} Hélène Heroys (Gde-Bretagne) — autrefois titulaire d'un prix de l'Association genevoise, puis plus récemment d'un prix du *Geneva Research Centre*, romancière et historienne (auteur notamment d'une étude sur *Meltemich*), et qui poursuit à Genève des travaux sur l'œuvre sociale de la S. d. N. — a présenté un magistral résumé des principales dispositions du *Plan*, accompagnant son exposé de détails personnels qui ont rendu à ses auditeurs l'homme et l'œuvre doublement intéressants. Puis M^{lle} Simone Renaud (Genève) a répondu par avance aux questions que l'on entend journellement poser sur les possibilités d'application du *Plan* à la Suisse, en exposant ce qui existe chez nous en matière d'assurances sociales. On se sentait fier d'être femme après avoir entendu des femmes capables d'exposer, avec autant de cœur que de compétences, ces problèmes brûlants de l'heure actuelle — et le *Mouvement* en tout premier lieu, puisqu'il a le privilège de compter M^{lle} Heroys et Renaud parmi ses fidèles lectrices et abonnées...

E. Gd.